

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

2018

Revue de Presse n°07 du 8 mars 2018

Actualités de l'Enseignement Supérieur 2
Actualités de l'Enseignement 1^{aire} & 2^{aire} 6
Articles thématiques 7

AEFE-SORES

RP-SORES-2018-03-08

Actualités de l'Enseignement Supérieur

Actu | Parcoursup

«Parcoursup : 19 000 places supplémentaires déjà financées, d'après le ministère», LE MONDE, publié le 02/03/2018.

http://www.lemonde.fr/bac-lycee/article/2018/03/02/parcoursup-19-000-places-supplementaires-deja-financees-d-apres-le-ministere_5264879_4401499.html

« A l'approche de la clôture des vœux le 13 mars, la ministre de l'enseignement supérieur, Frédérique Vidal, confirme vendredi le financement de 19 000 places supplémentaires pour la rentrée 2018, dans un entretien au journal Les Echos. En janvier, à l'ouverture de la plateforme d'orientation Parcoursup, Frédérique Vidal avait promis 22 000 places.

Sur ces 19 000 places, 2 000 concernent les BTS et environ 17 000 sont en licence. « Il s'agit pour moitié des Staps (Sciences et techniques des activités physiques et sportives), la filière universitaire la plus surchargée (où 3 000 créations de places sont financées), du droit (2 000), de l'écogestion (2 000) et Paces (Première année commune aux études de santé, 1 700) », détaille la ministre, qui n'évoque pas la situation des Instituts universitaires de technologie (IUT). Concernant la répartition géographique, l'Ile-de-France récupère environ 3 400 places supplémentaires, contre 1 800 pour la région Occitanie, par exemple.

Frédérique Vidal se dit aujourd'hui prête à aller plus loin. « S'il est nécessaire d'aller au-delà de 22 000, nous le ferons », indique-t-elle. 28 000 bacheliers supplémentaires devraient rejoindre l'enseignement supérieur à la rentrée prochaine.

Evoqués lors de l'examen de la loi, trois éléments devraient être pris en compte pour définir les capacités d'accueil de chaque filière : le projet des étudiants, les projets de l'établissement et les perspectives d'insertion professionnelle. Dans un projet de décret évoqué par le site EducPros, le projet de l'étudiant serait « prioritaire » dans la détermination du nombre de places.»

«Les psychologues scolaires débordés par Parcoursup», FRANCE INTER, publié le 06/03/2018.

<https://www.franceinter.fr/societe/les-psychologues-scolaires-debordes-par-parcoursup>

« Non cités dans la nouvelle réforme de l'accès aux études supérieures, les psychologues de l'Éducation nationale alertent sur leur incapacité à gérer Parcoursup, une semaine avant la première échéance. Ils estiment que leur rôle d'orientation et d'information auprès des élèves et des parents n'est pas assez reconnu.

Les psychologues aident les élèves à se projeter sur leurs atouts ou à ne pas se décourager devant un pré-requis

Mais hors de question de faire des choix parmi les élèves. Ceux qui ont des bonnes notes ne sont pas moins perdus que les autres, surtout que ça ne suffit plus pour le supérieur : le périscolaire compte aussi désormais, comme nous l'explique Sylvie Amici, psychologue en Seine-Saint-Denis : "Quand un élève ne peut pas répondre à tous ces attendus et qu'en plus, c'est pour des raisons économiques, sociales ou d'appartenance à un lieu où toutes ces ressources n'existent pas, on l'aide à s'émanciper et à dire 'ce vœu-là, c'est quelque chose que tu souhaites faire alors fais-le !'"

Il faut donc aider à constituer ces nouveaux dossiers, mais aussi renseigner les jeunes comme leurs professeurs ou encore les parents. "Parce que répondre quand on a 17 ans sur quelles qualités on a, quels sont ses points forts, ses atouts, comment on se projette, cela demande de l'élaboration, rappelle Sylvie Amici, et là en tant que psychologue on peut parfois les aider."»

Actu | Parcoursup (suite)

«Yves Jean : "Le Plan étudiants va créer un jeu de concurrence entre les universités"», EDUCPROS, publié le 01/03/2018.

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/yves-jean-plan-etudiants-va-creer-un-jeu-de-concurrence-entre-universites.html>

« Nous voyons dans un certain nombre d'établissements la mise en place d'attendus locaux, et pas seulement dans les disciplines en tension, pour sélectionner et choisir les étudiants.

Ma crainte est que ce mouvement de sélection s'amplifie dans les deux prochaines années. Que des établissements se disent : cette université a mis en place ces attendus pour telle formation, et si nous faisons de même ? On va assister à un jeu de concurrence entre les établissements. Des stratégies de différenciation se mettent en œuvre et le paysage universitaire qui se dessine est inquiétant... À Poitiers, nous avons décidé de ne retenir que les attendus nationaux pour l'ensemble de nos formations. C'est un choix politique qui sera le mien durant les deux prochaines années de mon mandat.

Il pose en effet une vraie question quant à savoir si le baccalauréat reste le seul critère pour accéder à l'enseignement supérieur. C'est pourtant essentiel ! Certains élèves, pas épanouis au lycée, se réalisent en venant à l'université quand d'autres, très bons élèves dans le secondaire, se retrouvent en difficulté car ils ne savent pas travailler de manière autonome. Si la situation avait été différente il y a quelques années, bon nombre des personnes qui mettent en place aujourd'hui des attendus locaux n'auraient pas pu accéder à l'université... »

«Parcoursup : «Elèves et parents nous font découvrir progressivement les difficultés»», LIBÉRATION, publié le 05/03/2018.

http://www.liberation.fr/france/2018/03/05/parcoursup-eleves-et-parents-nous-font-decouvrir-progressivement-les-difficultes_1631928?xtor=rss-450

« A l'annonce de Parcoursup, je suis resté sur l'idée qu'il ne serait pas bien différent du portail APB. Et cela se confirme au fil du temps : remontée des notes, gestion des enseignants et des élèves... La grande nouveauté, c'est que les élèves n'ont plus qu'une possibilité maximale de 10 vœux au lieu d'une quarantaine. Cela dit, les élèves et les parents nous font découvrir progressivement les difficultés de ce nouveau logiciel...

« Les élèves butent principalement sur des détails que j'appellerais "techniques" et qui ne concernent pas leur orientation à proprement parler. Par exemple, certains de nos élèves n'arrivaient pas à rédiger leurs lettres de motivation dans le portail. La saisie leur était bloquée.

« Il y a aussi de l'inquiétude au sujet des "sous-vœux". Si un élève postule à une même spécialité de BTS à Caen, à Rouen et au Havre, ce sont trois "sous-vœux" du même vœu et non trois vœux distincts, alors que pour certaines licences à l'université chaque lieu vaut un vœu. Certains se sont un peu mélangés les pinceaux et les parents voyaient le nombre de vœux grimper à folle allure...

« Du côté des professeurs, c'est plutôt une appréhension du timing et des délais. On n'est pas gâtés dans l'académie de Caen puisque le portail ferme le 13 mars, le lendemain de quinze jours de vacances. Les professeurs ont peur que les élèves ne s'inscrivent pas à temps. Ils s'en sentent un peu responsables. » »

«Universités : Frédérique Vidal annonce 19.000 places supplémentaires financées pour l'instant», LE FIGARO, publié le 02/03/2018.

http://etudiant.lefigaro.fr/article/universites-frederique-vidal-annonce-19-000-places-supplementaires-financees-pour-l-instant_10732fcc-1e0a-11e8-b636-4cb4c2a09bff/

« environ 750.000 lycéens - en majorité - et des étudiants en réorientation ont créé leurs dossiers » sur la plateforme d'admission post-bac Parcoursup, « soit 100.000 de plus que l'an dernier à la même époque », souligne la ministre.

« Cela montre que Parcoursup fonctionne bien et que les jeunes se sont emparés de l'outil », se félicite-t-elle. Les lycéens ont jusqu'au 13 mars pour remplir leurs vœux et jusqu'au 31 mars pour finaliser leur dossier. Le nouveau système Parcoursup pour l'accès à l'université, qui remplace la plateforme APB et supprime le tirage au sort, est accusé par plusieurs syndicats d'entraîner une « sélection déguisée » des élèves aux portes de la fac. « Aucun étudiant ne sera forcé d'aller là où il ne veut pas aller », réaffirme la ministre. »

Actu | Parcoursup (suite)

«Parcoursup : comment rédiger son projet de formation motivé», LE FIGARO, publié le 07/03/2018.

http://etudiant.lefigaro.fr/article/parcoursup-comment-rediger-son-projet-de-formation-motive_88606e94-2082-11e8-8a65-70e85706a163/

« Le «projet de formation motivé». C'est l'une des nouveautés de la plateforme Parcoursup cette année. Pour chaque vœu formulé, les candidats vont devoir rédiger une sorte de lettre de motivation pour expliquer leur envie de rejoindre la formation. Mais cette lettre doit être courte: 1 500 caractères uniquement, soit une dizaine de lignes sur l'espace réservé sur Parcoursup. L'exercice peut donc s'avérer difficile. Voici tous les conseils pour rédiger son projet de formation motivé sur la plateforme.

Dans cette lettre, il est nécessaire d'expliquer pourquoi la formation demandée correspond à son projet professionnel. «Il faut être concis et percutant. C'est un exercice difficile, car en peu de caractères, il faut respecter les codes de la lettre de motivation: je me présente, je présente l'établissement pour lequel je postule et je mets en valeur l'adéquation de mon projet avec la formation», témoigne Raphaël Bondu, responsable des admissions à l'EIGSI La Rochelle, école d'ingénieurs présente sur Parcoursup.

Les responsables d'admission vont recevoir des centaines de candidatures, il est donc important de se démarquer. «On reconnaît les lettres un peu trop standardisées. Les jeunes n'ont pas forcément l'habitude et se réfugient dans des formats pas forcément adaptés à eux», explique Pascale Samson, responsable du bachelor management international de l'Essca, qui recrute également sur la plateforme. «Il faut qu'ils disent les choses avec leurs mots, qu'ils expriment avec sincérité pourquoi ils choisissent cette école et cette formation. Le but: que l'on comprenne son projet professionnel et la raison que le pousse à se tourner vers nous», ajoute-t-elle.»

Actu | Science Po - INSA

«A Rennes, ouverture d'un double diplôme Sciences Po-ingénieurs», LE MONDE, publié le 06/03/2018.

http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/03/06/a-rennes-ouverture-d-un-double-diplome-sciences-po-ingenieur_5266513_4401467.html

« Dès la prochaine rentrée s'ouvrira à Rennes « une filière d'excellence Ingénieur INSA-Sciences Po » pour former des ingénieurs « ouverts sur la société et ses enjeux », ont annoncé, le 27 février, l'INSA Rennes (Institut national des sciences appliquées) et Sciences Po Rennes (Institut d'études politiques) dans un communiqué commun.

De 20 à 24 places seront ouvertes en septembre 2018 et les candidats sélectionnés sur dossier : un bac S avec mention très bien est requis, qu'il ait été obtenu l'an dernier (juin 2017) ou qu'il le soit lors de la prochaine session du baccalauréat (juin 2018). Le dossier de candidature, hors Parcoursup, est à déposer en ligne à partir du 1er avril. Les entretiens d'admission auront lieu après les épreuves du bac.

La formation, dispensée dans les deux établissements, durera six ans et donnera droit au double diplôme des deux instituts. Elle comprendra l'enseignement de deux langues vivantes dès la première année et une expérience d'au moins six mois à l'international.»

Actu | Écoles d'ingénieur

«À l'Institut Mines-Télécom, des droits de scolarité à géométrie variable», EDUCPROS, publié le 06/03/2018.

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/institut-mines-telecom-droits-scolarite-geometrie-variable.html>

« Dès la rentrée 2018, les droits de scolarité de plusieurs écoles de l'Institut Mines-Télécom augmenteront pour les nouveaux étudiants. Selon un arrêté du 19 février 2018, c'est le cas pour cinq écoles d'ingénieurs (Mines Saint-Étienne, Télécom ParisTech, Télécom SudParis, IMT Atlantique, Mines ParisTech) et une école de commerce, Télécom EM.

Si, depuis 2014, l'IMT, sous l'impulsion de sa tutelle, le ministère de l'Économie, revoit régulièrement les frais de ses écoles internes, cette nouvelle hausse ne devrait pas être ressentie par les étudiants.»

Actu | Université

«Après l'entrée à l'université, le chantier de la réforme de la licence est lancé», LE MONDE, publié le 07/03/2018.

[http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/03/07/apres-l-entree-a-l-universite-le-chantier-de-la-licence-est-lance_5266954_4401467.html](http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/03/07/apres-l-entree-a-l-universite-le-chantier-de-la-reforme-de-la-licence-est-lance_5266954_4401467.html)

« Le système de compensation des notes et des semestres à l'université va-t-il disparaître ? Que vont devenir les sessions de rattrapage destinées aux étudiants qui échouent aux partiels ? Derrière ces questions d'apparence technique, c'est un dossier particulièrement sensible que le gouvernement s'apprête à ouvrir : celui des règles qui vont s'appliquer, dès la prochaine rentrée, dans les formations de licence. Elles seront, à coup sûr, scrutées de près par le million d'étudiants inscrits en premier cycle universitaire.

Le ministère de l'enseignement supérieur sait combien ce sujet est explosif et capable de mettre les étudiants dans la rue. D'où la prudence avec laquelle Frédérique Vidal, la ministre de l'enseignement supérieur, a ouvert, mardi 6 mars, la « concertation » promise pour le début de l'année avec les représentants de la communauté universitaire. « A l'issue d'une série de rencontres entre vos organisations, mon cabinet et la DGESIP [direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle], je reviendrai vers vous le 20 mars prochain, a ainsi annoncé la ministre de l'enseignement supérieur aux élus du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser). [Avec] un calendrier et une méthode de travail. » Mais l'échéance est bien là : la ministre se donne « trois mois » pour fixer ce nouveau cadre à la licence.»

«Le classement 2018 des masters de « L'Étudiant » distingue 257 cursus», LE MONDE, publié le 07/03/2018.

http://www.lemonde.fr/masters-ms/article/2018/03/07/le-classement-2018-des-masters-de-l-etudiant-distingue-257-cursus_5267286_4555913.html

« Un classement pour aider les futurs étudiants en master à faire le bon choix en vue de la rentrée 2018. Pour la cinquième année, le site letudiant.fr a répertorié les meilleures formations universitaires, en distinguant 257, issues d'une cinquantaine des plus de 70 universités françaises. Une sélection établie selon trois critères : sélectivité, qualité de l'insertion professionnelle et suivi des diplômés.

Mis en place par le ministère de l'enseignement supérieur, le portail Trouver mon master recense quant à lui les 4 800 parcours de masters existants – sans les classer. A noter qu'une vingtaine d'universités n'ont pas souhaité répondre à l'enquête de L'Étudiant, parmi lesquelles celles de Rennes-II, de Paris-II-Panthéon-Assas et de Paris-IV-Sorbonne.»

Actualités de l'Enseignement 1^{ère} & 2^{ème}

Actu | Harcèlement

«Harcèlement scolaire: des élèves "ambassadeurs" dans les collèges et lycées», L'EXPRESS, publié le 05/03/2018.

https://www.lexpress.fr/education/harcèlement-scolaire-des-eleves-ambassadeurs-dans-les-colleges-et-lycees_1989960.html

« Jean-Michel Blanquer s'empare du dossier du harcèlement scolaire. Le ministre de l'Éducation a annoncé ce lundi la généralisation d'élèves "ambassadeurs" dans les collèges et lycées [...] Il y aura des ambassadeurs lycéens et des ambassadeurs collégiens dans chaque collège et dans chaque lycée de France, pour avoir ce rôle actif contre le harcèlement »

"Le harcèlement touche environ 10% des élèves, ça peut gêner leur vie, ça gêne leurs études, ça gêne l'ambiance des établissements. Il est donc très important que tout le monde soit sensible à cela"

"Avant c'était fini à 17 heures", mais avec les réseaux sociaux "il n'y a plus de fin. C'est à longueur de nuit. Ils changent d'établissement et ça continue"»

Actu | Formation des enseignants

«Exclusif. Une réforme de la formation des enseignants dans les starting-blocks», EDUCPROS, publié le 07/03/2018.

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/exclusif-formation-des-enseignants-une-reforme-en-preparation.html>

« La formation des enseignants bientôt de retour sur le devant de la scène ? Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, n'a jamais caché sa volonté de la réformer. S'il a déclaré, à plusieurs reprises, ne pas vouloir "de grande loi" pour chambouler les Espé (Écoles supérieures du professorat et de l'éducation), le ministre de l'Éducation nationale a annoncé, notamment lors d'une réunion de préfiguration du conseil scientifique de l'Éducation nationale, le 9 octobre 2017, envisager de "faire évoluer considérablement ce qui se passe à l'intérieur des Espé".

C'est ce qui se jouerait actuellement dans les couloirs des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur. Le dossier serait repassé sur le haut de la pile depuis quelques semaines. Plusieurs sources évoquent la possibilité que ces changements ne concerneraient que la formation des enseignants du premier degré.

Outre le concours, les maquettes de formation, la pédagogie, la place de la recherche et l'évaluation des formations pourraient également être concernées par une réforme qui, cinq ans après la mise en place des Espé, bouleverserait une nouvelle fois la formation des enseignants. »

Articles thématiques

Actu | Égalité filles-garçons

« Psys et coachs s'efforcent de casser les préjugés sur les métiers « masculins » et « féminins » », LE MONDE, publié le 07/03/2018.

http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/03/07/psys-et-coachs-s-efforcent-de-casser-les-prejuges-sur-les-metiers-masculins-et-feminins_5266919_4401467.html

« Soumis à des pressions diverses, notamment parentales, les élèves ont la possibilité de consulter des professionnels de l'orientation qui les conseilleront en toute indépendance.

« Pas de parents pour les premiers rendez-vous, je tiens à voir le jeune seul. » Pour dénouer les blocages, Armelle Riou, coach en orientation scolaire au sein de Mental'O, veut pouvoir se concentrer sur la personnalité du lycéen : « Les parents ne dépassent pas si facilement leurs préjugés sur les métiers dits masculins ou féminins. » Bien plus, ils s'arrêtent sur le style de vie ou l'environnement du métier. Ainsi avec Marine, raconte-t-elle : « Elle tenait à travailler dans l'hôtellerie mais ses parents l'en ont dissuadée, arguant des horaires décalés. Ils insistaient sur sa future vie de famille, et l'ont orientée vers l'orthophonie. »

Dans ce contexte complexe, des familles se raccrochent aussi aux tests – plus ou moins sérieux – qui se multiplient sur le Web. Bruno Cuvillier a co-conçu un questionnaire reconnu par les milieux d'insertion et d'orientation. L'IRMR 3D propose de contourner l'approche métiers. « Questionner sur l'envie de créer ou de conceptualiser, ça évite de braquer la famille d'une jeune fille directement avec les métiers du BTP, explique-t-il. Mais hélas, on n'échappera jamais aux représentations ! »

Quentin Jubert, 24 ans, heureux infirmier en réanimation au CHU de Martinique en sait quelque chose. Poussé par ses profs à étudier la médecine, il s'est entretenu avec une psychologue d'orientation à l'issue de sa première année : « J'ai finalement décidé de faire le métier qui me plaisait, en passant au-dessus du statut social qu'il confère ou de l'image qu'il renvoie. Au départ, je voyais ça comme un déclassement par rapport aux médecins. Mais il n'y a pas de hiérarchie entre ces deux corps de métiers. Et l'un ne peut pas travailler sans l'autre. » Dans les couloirs, sourit-il, les patients l'appellent parfois spontanément « docteur ». Les stéréotypes de la blouse blanche existent encore...»

« La société a mis dans la tête de tout le monde que la science n'était pas l'affaire des femmes », LE FIGARO, publié le 07/03/2018.

http://etudiant.lefigaro.fr/article/-la-societe-a-mis-dans-la-tete-de-tout-le-monde-que-la-science-n-etait-pas-l-affaire-des-femmes-_b566cf82-2091-11e8-8a65-70e85706a163/

« Marie-Sophie Pawlak est la présidente et fondatrice de l'association «Elles bougent», dont le but est de renforcer la mixité dans les entreprises des secteurs industriels et technologiques. Pour cela, l'organisation orchestre notamment des rencontres entre des lycéennes et des mairaines ingénieurs ou techniciennes. Mission principale: susciter des vocations chez les plus jeunes.

Aujourd'hui encore, les écoles d'ingénieurs accueillent seulement 28 % de femmes élèves ingénieurs. Pourtant, la parité est quasiment atteinte en terminale S avec 47 % de filles. Comment expliquez-vous cela?

Pour les écoles d'ingénieurs généralistes, le chiffre est plutôt aux alentours de 15 %. Les écoles d'ingénieurs dans le domaine des sciences du vivant font remonter cette moyenne, les filles y étant largement plus nombreuses.

La raison? La société a mis dans la tête de tout le monde que la science n'était pas l'affaire des femmes. Lorsque les premiers lycées pour filles ont été créés, c'était un énorme progrès, mais on a décidé de ne pas mettre de sciences dans le programme. On a en revanche creusé les matières comme la philosophie, les langues ou la culture. Ce n'est qu'en 1924 que le bac des filles a été aligné sur celui des garçons. La première fille inscrite à Polytechnique? En 1972. C'était hier! La loi Haby pour la mixité à l'école? C'était en 1975, il n'y a pas si longtemps.»

Actu | Égalité filles-garçons (suite)

«Comment les écoles de commerce s'engagent pour l'égalité hommes-femmes», LE FIGARO, publié le 07/03/2018.

http://etudiant.lefigaro.fr/article/comment-les-ecoles-de-commerce-s-engagent-pour-l-egalite-hommes-femmes_e0366f84-2207-11e8-a6cc-66af7304141a/

« Loin d'être exemptes de tout reproche, les écoles de commerce, dont les effectifs étudiants ont quasiment atteint la parité, essayent de mettre en place certaines actions pour lutter pour l'égalité hommes-femmes.

Première idée des écoles pour sensibiliser leurs étudiants: adapter leurs cours à ces problématiques. «Dans les cours de management et de gestion des ressources humaines, nous les sensibilisons aux stéréotypes qui peuvent exister dans le monde de l'entreprise, par exemple, sur le sujet des différences salariales.

D'autres écoles ont décidé d'aller plus loin, en lançant des cours spécifiques sur ces sujets. C'est par exemple le cas de l'Essec. L'école parisienne a lancé cette année un cours de 25 heures en anglais destiné aux étudiants du programme grande école intitulé «Genres, économie et politiques». Le but? Interroger la notion de «genre» et aider les étudiants à problématiser le mieux possible la question des rapports entre les sexes.

De son côté, Toulouse business school a lancé en 2016 «Equal.Id», un programme visant à lutter contre les inégalités hommes/femmes, mais surtout, contre l'autocensure de ses étudiantes et jeunes diplômées dans leur parcours professionnel. Le concept est simple: pendant plusieurs mois, les étudiantes qui le souhaitent peuvent être mentorées par une femme manager. «Notre but est de mieux les préparer à ce à quoi elles vont être confrontées dès la sortie de l'école. Il est anormal qu'il y ait des différences de traitement à compétences équivalentes et qu'il n'y ait pas plus de femmes dans des postes de gouvernance»

Actu | Insertion professionnelle

«Le boom de l'emploi dans les technologies de l'information devrait se poursuivre en 2018», LE MONDE, publié le 07/03/2018.

http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/03/07/le-boom-de-l-emploi-dans-les-technologies-de-l-information-devrait-se-poursuivre-en-2018_5267059_4401467.html

« Les embauches d'ingénieurs et de managers dans le domaine des technologies de l'information devraient continuer à progresser en 2018, selon le baromètre de l'observatoire des métiers de l'Institut Mines-Télécom (IMT), qui regroupe douze écoles d'ingénieurs et de management. Lors de son forum des télécommunications, l'IMT interroge chaque année soixante-deux des plus grands recruteurs du secteur sur le marché français : cette année, la moitié d'entre eux prévoient davantage de recrutements qu'en 2017, 44 % autant et 3 % moins, 3 % ne se prononçant pas.

Dans le détail, les projets d'embauches sont les plus dynamiques chez les éditeurs de logiciels : 75 % prévoient de recruter plus que l'an dernier ; les industries des télécoms et de l'électronique (67 %) ; les entreprises de service du numérique et d'ingénierie (63 %).

Parmi les compétences, ce sont celles liées à l'ingénierie, à l'intégration et au déploiement de systèmes qui sont le plus demandées par les entreprises. Les spécialistes des systèmes d'information viennent en deuxième position, devant les experts en architecture de système et en sécurité informatique, puis en science des données (big data). Ainsi, note ce baromètre, « les besoins en profils big data et en cybersécurité montent en flèche », représentant 9 % et 8 % des demandes de compétences cette année»